

-

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DETADOUSSAC

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL, TENUE LE 21 MAI 2026, À 19H00, AU CENTRE DES LOISIRS, 286, RUE DE LA FALAISE, À TADOUSSAC

Sont présents Monsieur Claude Brassard, maire
Madame Joëlle Pierre, conseillère au siège 1
Monsieur Jean Poirier, conseiller au siège 2
Madame Julie Mallette, conseillère au siège 5
Madame Audrey Boulianne, conseillère au siège 6
Monsieur Bruno Forest, conseiller au siège 4
Monsieur Florent Desrochers, conseiller au siège 3

Assiste également à la réunion :

Monsieur Olivier Lacelle, directeur général et greffier-trésorier, comme secrétaire de la séance.

RESOLUTION
2026-05-216

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance, vérification du quorum et mot du maire;
 2. Avis de convocation ;
 3. Adoption de l'ordre du jour;
 4. Octroi et signature du contrat de la Phase 2-Lot 1 de Destination Tadoussac;
 5. Remplacement de bois de la clôture délimitant le stationnement de la Maison du Tourisme; **RETIRÉ**
 6. Affaires nouvelles (si tous les membres sont présents)
-
7. Période de questions (portant uniquement sur la séance) ;
 8. Levée de l'assemblée.

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour, préalablement à la séance.

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JULIE MALLETTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil municipal adopte l'ordre du jour de la présente séance, tel que déposé.

RESOLUTION
2026-05-217

OCTROI ET SIGNATURE DU CONTRAT DE LA PHASE 2-LOT 1 DE DESTINATION TADOUSSAC

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé, le 13 mai 2026, à l'ouverture des soumissions du projet de Destination Tadoussac-Phase 2-Lot 1 :

CONSIDÉRANT QUE trois (3) soumissions ont été déposées soient :

Saho Construction Inc.	1 295 883.23\$
Construction BSL. Inc.	1 825 055.66\$
Construction Ponvicom Inc.	2 026 228.58\$

CONSIDÉRANT QU'après analyse de la conformité des soumissions et des recommandations, de monsieur André Nadeau, architecte paysagiste Chargé de projet, datées du 19 mai 2026 ;

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR FLORENT DESROCHERS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil octroi le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Saho Construction Inc., au montant de 1 295 883,23\$ taxes incluses

QUE le Conseil autorise monsieur Oilivier Lacelle, directeur général et greffier-trésorier, et monsieur Claude Brassard, maire, à signer pour et au nom de la Municipalité du Village de Tadoussac le contrat de la Phase 2-Lot 1 de Destination Tadoussac, à intervenir avec la Compagnie Saho Construction Inc.

**RESOLUTION
2026-05-218**

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19h15 Monsieur le Maire invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 150 du Code municipal.

La période de questions s'est terminée à 19 h 16.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour de l'assemblée est épuisé ;

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN POIRIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal déclare l'assemblée close à 19h16.

Je, Claude Brassard, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Claude Brassard, maire

Nombre de citoyens présents : 4 personnes en présentiel et 1 en visio-conférence Zoom.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, Monsieur Olivier Lacelle, directeur général et greffier-trésorier, certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont

disponibles pour les dépenses courantes ici présentées du conseil de la
municipalité du Village de Tadoussac.

Olivier Lacelle, directeur général et greffier-trésorier

Claude Brassard, maire

